

**FORMULAIRE DE REMISE D'AVIS
DES CHAMBRES EMPLOI-FORMATION
(INSTANCE BASSINS EQFE)
SUR L'AGREMENT OU LE RENOUELEMENT D'AGREMENT DE FILIERES CISP**

Version DFP du 7 mars 2022

CHAMBRE EMPLOI-FORMATION DE :

Namur

Références légales :

- Article 11 du décret du 10 juillet 2013 relatif aux centres d'insertion socioprofessionnelle
- Article 24 de l'arrêté du Gouvernement wallon du 15 décembre 2016 portant exécution du décret du 10 juillet 2013 relatif aux centres d'insertion socioprofessionnelle

Dénomination du CISP :

CENTRE DE FORMATION NOUVEAU SAINT-SERVAIS ASBL

Adresse du CISP

Indiquez l'adresse du siège d'exploitation du CISP qui relève de la compétence de votre Chambre Emploi-Formation. Ce siège peut être différent du siège social du CISP.

Rue :

De Gembloux

Numéro :

5 0 0

Boîte :

2

Code postal :

5 0 0 2

Localité :

SAINT-SERVAIS

Synthèse des avis de la Chambre Emploi-Formation concernant les filières proposées à l'agrément par le CISP

N° filière (1)	Intitulé de la filière	Avis rendu (2)
1	Bureautique	Favorable
2	Electricité résidentielle	Favorable
3	Electricité industrielle	Favorable
4	Réparation et revalorisation d'électroménager	Favorable
5	Développement personnel	Favorable

(1) Il s'agit du numéro d'ordre de la filière, tel que figurant dans la demande d'agrément.

(2) Favorable – Réserve – Défavorable

A compléter pour chaque filière proposée à l'agrément

Reprendre les renseignements indiqués par le demandeur dans sa demande d'agrément

Numéro de la filière :

Intitulé de la filière :

Type de filière : DEFI EFT

Avis remis sur la filière de formation

L'avis doit être motivé pour permettre d'apprécier en toute connaissance de cause la pertinence de la filière organisée par le centre au regard des besoins identifiés sur le territoire et de l'offre de formation existante.

L'avis doit, notamment, prendre en compte, pour le territoire concerné, le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés, leur profil au regard des articles 5 et 6 du décret, l'offre de formation existante en tenant compte de l'ensemble des différents types d'opérateurs de formation et/ou d'insertion, le taux d'occupation de l'offre existante ainsi que le nombre d'opportunités d'emploi existantes au regard d'une offre de formation qualifiante.

Favorable

Réserve

Défavorable

Motivation :

Les opportunités d'emplois relatives aux services administratifs sont nombreuses dans le Bassin namurois. En 2021, le Forem a géré 397 offres d'agent administratif d'entreprise, 221 offres d'agent administratif des services publics, 133 offres de secrétaire bureautique polyvalent, 96 offres d'agent d'accueil, 40 offres de technicien des services administratifs, 26 offres de technicien administratif des services au public, ...

Pour ce qui concerne l'offre de formation, d'autres Centres d'insertion socioprofessionnelle organisent des formations dans ce secteur d'activité mais celles-ci sont relativement bien réparties sur l'ensemble du Bassin de Namur et elles ne couvrent pas l'ensemble des besoins à Namur où le secteur administratif est fort développé.

Ont notamment été identifiées les formations suivantes :

- au sein des CISP : formation d'assistant administratif du CEDEG (Gembloux), formation d'employé administratif et d'accueil d'A L'Ovradge (Ciney), formation d'assistant administratif au GABS (Sambreville), formation d'employé polyvalent au sein de DEPROMESEM (Florennes), formation d'employé administratif au CET (Namur) et formation Accueil et Techniques Administratives au sein de Solidarité Emploi Logement (Ciney).

- le Forem Formation organise également des formations de collaborateur administratif/secrétaire et d'employé à l'accueil à Floreffe.

- l'IFAPME propose quant à lui des formations d'employé administratif à Namur et Dinant.

- au niveau de l'Enseignement de l'enseignement de Promotion sociale, des formations de secrétaire médical sont proposées à Tamines et Namur, une formation d'employé de services à Namur et une formation d'agent d'accueil et de gestion d'un cabinet dentaire à Namur.

Enfin, le centre de formation et d'insertion socioprofessionnelle adapté Espace Formation Emploi propose des formations aux métiers d'employé du tertiaire (assistant administratif, employé de bureau administratif, employé de bureau communal, ...) à Namur, mais pour un public spécifique (centre agréé par l'AVIQ).

Recommandation :

Etant donné que la réserve de main d'œuvre dans le domaine administratif est « surdimensionnée » (environ 23.000 DEI pour la Wallonie pour le seul métier d'employé administratif) et que sur le marché de l'emploi, il est généralement demandé des compétences linguistiques, numériques ainsi qu'une grande polyvalence (ex. techniques de communication et de secrétariat, compétences commerciales, ...), les membres de la Chambre Emploi Formation de Namur recommandent au CISP

- de développer des passerelles en aval de la formation, notamment avec l'Enseignement de Promotion sociale et
- de donner la possibilité pour ceux qui le souhaitent de se préparer à l'épreuve de validation des compétences

afin d'accroître les chances d'insertion des stagiaires sur le marché de l'emploi.

A compléter pour chaque filière proposée à l'agrément

Reprendre les renseignements indiqués par le demandeur dans sa demande d'agrément

Numéro de la filière :

Intitulé de la filière :

Type de filière : DEFI EFT

Avis remis sur la filière de formation

L'avis doit être motivé pour permettre d'apprécier en toute connaissance de cause la pertinence de la filière organisée par le centre au regard des besoins identifiés sur le territoire et de l'offre de formation existante.

L'avis doit, notamment, prendre en compte, pour le territoire concerné, le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés, leur profil au regard des articles 5 et 6 du décret, l'offre de formation existante en tenant compte de l'ensemble des différents types d'opérateurs de formation et/ou d'insertion, le taux d'occupation de l'offre existante ainsi que le nombre d'opportunités d'emploi existantes au regard d'une offre de formation qualifiante.

Favorable

Réserve

Défavorable

Motivation :

L'analyse des offres d'emploi reçues sur le territoire du Bassin de Namur et la liste des métiers critiques parue en 2021 confirment les besoins sur le marché de l'emploi des profils-métiers de *Installateur Électricien, **Électricien du bâtiment et des travaux publics*** (3^{ème} profil le plus demandé à Namur – 391 offres d'emploi), *Électricien de maintenance, Interconnecteur en matériel électrique et électromécanique.*

Dans son dernier rapport analytique et prospectif paru en novembre 2021 (www.bassinefe-namur.be/rapport-analytique-et-prospectif-2021-et-diagnostics-sectoriels), l'IBEFE de Namur retenait ces profils-métiers parmi ses thématiques prioritaires et recommandait ainsi la **création d'offres de formation supplémentaires** pour le profil de *Technicien en installations électriques, Technicien en installations de sécurité* et le **maintien de l'offre existante** pour les profils de *Installateur électricien résidentiel/tertiaire/industriel, Electromécanicien de maintenance, Électricien automatique, Électricien de maintenance industrielle, Monteur-câbleur en équipements électriques.*

Du côté de l'offre de formation professionnelle, la formation proposée est la seule proposée par un CISP dans ce domaine sur le Bassin namurois.

Les autres offres de formation d'**électricien installateur résidentiel** sont les suivantes :

- Au niveau de l'IFAPME, on relève une formation en apprentissage à Namur et à Dinant et une formation en Chef d'entreprise aux Isnes.
- En ce qui concerne le Forem, une offre est disponible à Namur (Saint-Servais).
- Le Centre de compétences Technobel propose une formation d'électricien réseaux de distribution à Ciney.
- Enfin au niveau des autres CISP, on relève les formations *Monteur-Câbleur en équipements électriques* et *Installateur électricien* par l'asbl Quelque chose à faire mais pour cette offre, seuls quelques modules sont organisés à Auvelais, la formation est principalement dispensée sur le territoire du Bassin de Charleroi (Monceau-Sur-Sambre).

Compte tenu de ces éléments, les Membres de la Chambre Emploi et Formation de Namur remettent **un avis favorable** concernant cette demande d'agrément.

A compléter pour chaque filière proposée à l'agrément

Reprendre les renseignements indiqués par le demandeur dans sa demande d'agrément

Numéro de la filière :

Intitulé de la filière :

Type de filière : DEFI EFT

Avis remis sur la filière de formation

L'avis doit être motivé pour permettre d'apprécier en toute connaissance de cause la pertinence de la filière organisée par le centre au regard des besoins identifiés sur le territoire et de l'offre de formation existante.

L'avis doit, notamment, prendre en compte, pour le territoire concerné, le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés, leur profil au regard des articles 5 et 6 du décret, l'offre de formation existante en tenant compte de l'ensemble des différents types d'opérateurs de formation et/ou d'insertion, le taux d'occupation de l'offre existante ainsi que le nombre d'opportunités d'emploi existantes au regard d'une offre de formation qualifiante.

Favorable

Réserve

Défavorable

Motivation :

L'analyse des offres d'emploi reçues sur le territoire du Bassin de Namur et la liste des métiers critiques parue en 2021 confirment les besoins sur le marché de l'emploi des profils-métiers de *Électricien de maintenance industrielle*, **Electromécanicien de maintenance industrielle** (10^{ème} profil le plus demandé à Namur – 328 offres d'emploi), *Technicien automatique*, *Technicien de maintenance en électronique*, *technicien d'installation et de maintenance industrielle*, *installateur Électricien*, **Électricien du bâtiment et des travaux publics** (3^{ème} profil le plus demandé à Namur – 391 offres d'emploi), *Interconnecteur en matériel électrique et électromécanique*, *bobinier de la construction électrique et électronique*.

Dans son dernier rapport analytique et prospectif paru en novembre 2021 (www.bassinefe-namur.be/rapport-analytique-et-prospectif-2021-et-diagnostics-sectoriels), l'IBEFE de Namur retenait plusieurs de ces profils-métiers parmi ses thématiques prioritaires et recommandait ainsi la **création d'offres de formation supplémentaires** pour le profil de *Technicien en installations électriques*, *Technicien en installations de sécurité* et le **maintien de l'offre existante** pour les profils de *Installateur électricien résidentiel/tertiaire/industriel*, *Electromécanicien de maintenance*, **Électricien automatique**, **Électricien de maintenance industrielle**, *Monteur-câbleur en équipements électriques*.

Du côté de l'offre de formation professionnelle, la formation proposée est **la seule proposée par un CISP** dans ce domaine sur le Bassin Namurois.

Par ailleurs, on compte peu de formation professionnelle en lien avec l'électricité industrielle sur le territoire.

En voici les seules offres recensées sur le territoire de Namur :

- En ce qui concerne le Forem, une formation d'*Electromécanicien de maintenance* est disponible à Dinant.
- Enfin, l'enseignement de promotion sociale propose une formation d'*électricien automatique* à Namur (ITN) et un *bachelier en électromécanique* également à Namur (IEPSCF de Namur – Cadets).

Compte tenu de ces éléments, les Membres de la Chambre Emploi et Formation de Namur remettent **un avis favorable** concernant cette demande d'agrément.

A compléter pour chaque filière proposée à l'agrément

Reprendre les renseignements indiqués par le demandeur dans sa demande d'agrément

Numéro de la filière :

Intitulé de la filière :

Type de filière : DEFI EFT

Avis remis sur la filière de formation

L'avis doit être motivé pour permettre d'apprécier en toute connaissance de cause la pertinence de la filière organisée par le centre au regard des besoins identifiés sur le territoire et de l'offre de formation existante.

L'avis doit, notamment, prendre en compte, pour le territoire concerné, le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés, leur profil au regard des articles 5 et 6 du décret, l'offre de formation existante en tenant compte de l'ensemble des différents types d'opérateurs de formation et/ou d'insertion, le taux d'occupation de l'offre existante ainsi que le nombre d'opportunités d'emploi existantes au regard d'une offre de formation qualifiante.

Favorable

Réserve

Défavorable

Motivation :

L'analyse des offres d'emploi reçues sur le territoire du Bassin de Namur et la liste des métiers critiques parue en 2021 confirment les besoins sur le marché de l'emploi des profils-métiers de *Électricien de maintenance industrielle*, **Electromécanicien de maintenance industrielle** (10^{ème} profil le plus demandé à Namur – 328 offres d'emploi), *Technicien automatique*, *Technicien de maintenance en électronique*, *technicien d'installation et de maintenance industrielle*, *installateur Électricien*, **Électricien du bâtiment et des travaux publics** (3^{ème} profil le plus demandé à Namur – 391 offres d'emploi), *Interconnecteur en matériel électrique et électromécanique*, *bobinier de la construction électrique et électronique*.

Dans son dernier rapport analytique et prospectif paru en novembre 2021 (www.bassinefe-namur.be/rapport-analytique-et-prospectif-2021-et-diagnostics-sectoriels), l'IBEFE de Namur recommandait la **création d'offres de formation supplémentaires** pour le profil-métier de *Réparateur/dépanneur d'appareils électrodomestiques/ménagers*.

Du côté de l'offre de formation professionnelle, la formation proposée est **inédite** sur le territoire du Bassin de Namur.

Les autres offres de formation ayant un lien avec le domaine visé relèvent des domaines de l'électricité dont l'offre de formation a été décrite ci-avant pour les demandes d'agrément concernant les filières d'électricité résidentielle et d'électricité industrielle.

Compte tenu de ces éléments, les Membres de la Chambre Emploi et Formation de Namur remettent **un avis favorable** concernant cette demande d'agrément.

A compléter pour chaque filière proposée à l'agrément

Reprendre les renseignements indiqués par le demandeur dans sa demande d'agrément

Numéro de la filière :

Intitulé de la filière :

Type de filière : DEFI EFT

Avis remis sur la filière de formation

L'avis doit être motivé pour permettre d'apprécier en toute connaissance de cause la pertinence de la filière organisée par le centre au regard des besoins identifiés sur le territoire et de l'offre de formation existante.

L'avis doit, notamment, prendre en compte, pour le territoire concerné, le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés, leur profil au regard des articles 5 et 6 du décret, l'offre de formation existante en tenant compte de l'ensemble des différents types d'opérateurs de formation et/ou d'insertion, le taux d'occupation de l'offre existante ainsi que le nombre d'opportunités d'emploi existantes au regard d'une offre de formation qualifiante.

Favorable

Réserve

Défavorable

Motivation :

Dans son dernier rapport analytique et prospectif paru en novembre 2021 (www.bassinefe-namur.be/rapport-analytique-et-prospectif-2021-et-diagnostics-sectoriels), l'IBEFE de Namur recommandait de **mettre en place des actions spécifiques en vue de soutenir la mobilité avec les élèves et personnes en formation dans différents métiers**. En effet, les problèmes de mobilité des publics en recherche d'intégration socioprofessionnelle sont constatés par de nombreux acteurs locaux de l'emploi et la formation du territoire de Namur. Les problèmes de mobilité ne se limitent pas à l'accès à l'entreprise mais concerne également l'accès aux établissements scolaires et aux centres de formation. Cette difficulté accentue l'effet de désertion de certaines filières qui connaissent pourtant déjà des difficultés sévères de recrutement d'élèves et de stagiaires. C'est pourquoi l'IBEFE de Namur promeut les initiatives visant à améliorer la mobilité des personnes engagées dans un parcours d'insertion socioprofessionnelle. Le travail de formation réalisé en vue de l'obtention des permis théoriques et pratiques est dès lors soutenu par les Membres de la Chambre Emploi Formation de Namur.

Du côté de l'offre de formation professionnelle, on ne recense pas à ce jour sur le Bassin de Namur une autre formation spécifique en termes de mobilité dans le cadre d'un CISP. Des modules « mobilité » sont parfois prévus dans les parcours de formation des opérateurs (cfr. Appel à projet Appui aux Parcours Vers l'Emploi). Mais le temps de formation est alors très bref et ne permet pas d'aborder l'ensemble de la problématique. En ce qui concerne le permis théorique, il peut être dispensé par certaines mutuelles ou organismes privés. Cependant, l'offre proposée ne convient pas toujours à un public plus fragilisé ayant besoin de plus de temps et d'environnement sécurisant. Les offres en CISP répondent mieux à ce besoin.

Compte tenu de ces éléments, les Membres de la Chambre Emploi et Formation de Namur remettent **un avis favorable** concernant cette demande d'agrément. **Toutefois, ils recommandent une modification de l'intitulé afin qu'il corresponde mieux au contenu proposé dans le programme de formation. En effet, le contenu du programme est axé sur la mobilité et plus spécifiquement sur l'apprentissage théorique du permis de conduire. Enfin, ils souhaitent aussi encourager le porteur de projet à créer les passerelles et les partenariats nécessaires afin d'assurer la continuité de l'apprentissage vers le permis de conduire pratique.**